

Bonjour à tous et à toutes !

Un nouvel InfoARILS pour vous transmettre les dernières nouvelles toutes fraîches depuis notre dernier comité du 9 novembre 2009 !



FORMATION CONTINUE

« Interprétation d'entretiens psychologiques et psychiatriques »

samedi 21 novembre 2009

**lieu : Lausanne,
quartier sous-gare**

Nous sommes heureux de compter à ce jour 35 inscriptions pour cette formation dont 16 de nos collègues de la bgd.

4 personnes (dont 2 du service d'interprète de Procom) participeront au matin uniquement.

Les informations concernant cette formation sont à disposition sur notre BLOG privé ; merci de vous y référer.



INFORMATIONS sur le métier

Nous vous avons mis à disposition sur le BLOG un document PDF qui relate les résultats de la recherche d'un jeune collègue concernant les troubles musculo-squelettiques des interprètes.

RELATIONS ARILS-SSP / Procom

Bernard Fragnière (SSP) a eu la gentillesse de participer à notre séance de comité afin de nous faire le point de la situation. BF a rencontré Stéphane Faustinelli (SF) et Urs Linder (UL) le 26 octobre dernier pour donner suite à la réunion qui avait eu lieu au mois de juin. UL a fait savoir que Procom allait informer ses employés en janvier 2010 de l'orientation et les principes directeurs prévus pour le service de Lausanne. BF a proposé de mettre sur pied un groupe de travail pour prendre en compte les avis des ILS en précisant que pas mal d'interprètes n'étaient pas satisfaits du système actuel, UL a dénié ce fait (insatisfaction) et dit que pour lui le seul problème vient du manque d'interprètes. UL a refusé l'idée d'un groupe de travail ; pour lui c'est à l'employeur de poser les conditions. Le comité ARILS a demandé à recevoir ces informations suffisamment tôt. Nous (comité et SSP) ne pouvons rien faire de plus en attendant de recevoir ces informations.

BF a relevé le fait que UL semble souvent ne pas comprendre ce qu'on lui demande (problème linguistique) et que son attitude « c'est moi le chef » n'est pas aidante et ne favorise aucunement un partenariat social. Difficulté de collaboration relevée par BF qui souhaite doré et déjà demander systématiquement la présence d'autres personnes de Procom (Isa ou président de la fondation M. Laübli) afin d'éviter ces dérapages et nous sortir de certains impasses.

La prochaine séance ARILS-PROCOM est prévue le 1^{er} février 2010.



PROCEDURE D'EQUIVALENCE **Quoi de neuf ?**

Lors de la dernière séance ARILS-PROCOM, Bernard Fragnière il a été décidé de séparer clairement ce qui touche au **contrats d'engagement** (qui est du ressort de l'employeur uniquement) et ce qui touche au **contrôle de la qualité**, et donc de la **procédure d'équivalence**. Le contrôle qualité est du ressort de l'ARILS. ARILS-SSP et Procom se sont mis d'accord à ce sujet.

Procom voulait en effet pouvoir proposer des contrats « provisoires » pour certains des interprètes qui sont en procédure d'équivalence pour faciliter l'organisation Procom s'est engagé à joindre à ces contrats une clause spécifique qui stipule que si l'interprète échoue à la procédure d'équivalence, son contrat est caduque.

Le mail d'Isa Thuner daté du 3 novembre envoyé aux membres Procom annonçant l'engagement de Mme Rigot ne faisait pas mention de la condition susmentionnée ce qui a déclenché des réactions (mail de Micael, réactions du comité, etc) Le comité a demandé une rectification à Isa Thuner. Ce point sera tiré au clair et les engagement pris par Procom leur seront rappelés.



Le comité a transmis aux interprètes concernés par une procédure d'équivalence les **fiches d'évaluation**. (documents aussi à disposition sur notre BLOG ☺)

Pour rappel et comme le stipule de règlement d'équivalence, **TOUS les interprètes qui supervisent les interprètes en procédure d'équivalence doivent envoyer leurs rapports d'observation au comité pour TOUS les stages pratiques** (stages pratiques + stages pratiques certifiants) Les stages d'observation ne font pas l'objet d'un rapport.



PROCEDURES EN COURS pour :

Mme Evelyne RIGOT

Mme Mathilde REYNARD

Mme Anne DUMESNIL

Il n'y a pas d'autres procédures d'équivalence prévues pour l'instant.



DEONTOLOGIE

Le comité a été sollicité par un des membres de l'ARILS concernant une problématique liée à la déontologie dans le cadre de formation scolaires et post-scolaires.

Nous sommes tous soumis au code de déontologie qui fait partie intégrante de notre contrat de travail et sommes tenus de le respecter quels que soient les mandats dans lesquels nous intervenons.

Notre neutralité nous distingue d'interprètes non formés ou d'interfaces ou encore d'aide à la



> Infos ARILS général <

communication et en ce sens il est important que cette neutralité soit respectée.

Le comité trouverait intéressant de proposer un temps d'échange autour de ce thème. Nous en parlerons lors de l'Assemblée générale.



ASSEMBLEE GENERALE 2010

Merci de réserver la date du **samedi 6 mars 2010** de 9h30 à 12h30 pour notre prochaine AG. Vous recevrez ultérieurement la convocation qui précisera le lieu du rendez-vous ainsi que l'ordre du jour.

Le comité tient cependant à vous informer dès maintenant que **nous avons besoin de renfort** et qu'une élection du comité est à prévoir.

Merci aux personnes intéressées à se joindre au comité de se manifester, afin que nous puissions annoncer les candidatures lors de la convocation !

DIVERS

Documents sur le BLOG

Nous vous encourageons à consulter régulièrement le BLOG autre vecteur d'information qui permet d'éviter de vous surcharger de mails.

Prochainement nous y ajouterons divers documents

-> lettre de Procom aux clients reçue par le SSP / avec nos commentaires sur ce que cela implique pour l'ARILS et les interprètes indépendantes.

-> documents intéressants en lien avec la formation continue.

Calendrier ARILS

Infos à disposition sur notre BLOG

Merci à chacun de penser à communiquer les dates importantes (ComInter, autres groupes) au comité afin que nous puissions tenir ce calendrier à jour.

Jetons de présence

Merci à chaque membre ARILS concerné de faire parvenir à notre caissière Anita (anita.hl@bluewin.ch) sa demande de remboursement (selon le système de jetons de présence) d'ici au 30 novembre prochain, afin qu'Anita puisse boucler les comptes ARILS 2009.

Si l'un d'entre vous ne souhaite pas se faire rembourser ses jetons de présence, merci de tout de même faire parvenir la liste de ces derniers à Anita pour que cela puisse figurer comme « don » dans les comptes.



Prochaines séances du comité

Les prochaines séances de comité sont agendées les :

- Mercredi **20 janvier 2010** à 18h00 au SSP.
- Mercredi **17 février 2010** à 18h00 au SSP.

Si vous avez des points que vous souhaitez nous soumettre, n'hésitez pas ! envoyez-nous un mail à : arils@vtxnet.ch

Pour l'InfosARILSgénéral de
novembre 2009

Anne-Claude